

# Annonces légales

## Avis de constitution

**DENOMINATION :** ASO INVEST  
**FORME :** Société par actions simplifiée  
**CAPITAL :** 100 €

**SIEGE :** 37, chemin de Libesse, 38550 SABLONS

**OBJET :** En France et à l'étranger : L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières, titres de placements et de tous droits sociaux dans toute entreprise en pleine propriété, nue-propriété et usufruit. L'exercice de tous mandats sociaux à titre gratuit ou onéreux au sein de sociétés tierces ou assimilées. L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en oeuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés contrôlées exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles la société exerce, une influence notable en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services, de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales ou sous-filiales. Le recours éventuel à l'emprunt pour faciliter les opérations ci-dessus ; l'octroi de toutes garanties. L'apport d'affaires, le conseil aux entreprises, la prise à bail de tous biens meubles et immeubles et leur sous-location à titre onéreux ou mise à disposition aux associés et dirigeants. La prise de participation dans toutes entreprises et sociétés, la souscription ou l'acquisition, sous quelle que forme que ce soit de toutes actions, parts sociales et obligations convertibles et généralement de toutes valeurs mobilières qui représentent ou qui ont vocation de représenter ou encore, donnent le droit à attribution ou à souscription de titre représentant une quote-part du capital social de ces entreprises et sociétés. La gestion de ses participations et intérêts et le placement de ses fonds libres ; notamment en investissements et prêts destinés aux filiales. La gestion de sa propre trésorerie dans le cadre de tous placements financiers, mobiliers et accessoirement immobiliers. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

**DUREE :** 99 ans

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**AGREMENT :** Toutes les cessions d'actions, si la société comporte plus de deux associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

**PRESIDENT :** Mr Arnaud SOLIGNAC demeurant 37, chemin de Libesse, 38550 SABLONS.

**IMMATRICULATION :** RCS de VIENNE

## Avis de modification

### BOUQUET SOL

**EURL au capital de 2000 €**  
**Siège social : 97 Route du Triève 38690 Burcin**  
**RCS de Vienne 520 925 720**

Le 28/04/2024, le Gérant et associé unique a décidé de :

-diminuer le capital social de 30000 € à 2000 €

-Transférer le siège social 67 rue du Triève 38690 Burcin le 28/03/2024

Mention au RCS de Vienne

## Avis de transfert de siège social

### Sci LES DEUX PONTS

**Au Capital de 200 Euros**  
**Siège social : 655 rue du Village 38 450 VIF**  
**RCS GRENOBLE : 507 431 088**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/04/2024 a décidé : le transfert du siège social de la société au : 4 rue de la Mairie - 38 450 LE GUA

Pour Avis

## Avis de modification de gérance

**GAEC FERME DE LA COTE LINIERE** au capital de 90 000 € siège social : 719 Chemin de Linage, 38470 CHANTEMPE, 342 574 845 RCS GRENOBLE, AGE du 30/12/2023 : démission de fonctions de cogérante de M. Antoine SIMPRET à compter du 30/11/2023.

Pour avis. La gérance



CROWE-AVVENS  
Département Juridique  
14 QUAI DU COMMERCE  
69009 Lyon

### LagHome Immobilier

**Société à responsabilité limitée au capital de 5 000,00 €**  
**Siège social : 2, rue Vauban - 38000 GRENOBLE**  
**R.C.S. Grenoble 889 173 506**

L'Associée unique a décidé en date du 6 mai 2024 et à compter du même jour :  
- de transférer le siège social au 32-34, cours Jean Jaurès - 38000 GRENOBLE ;  
- d'accepter la démission de la gérante, Madame Karine REYDET, de la décharger de son mandat, et de nommer en qualité de gérante, pour une durée indéterminée: Madame Delphine MEUNIER-TEILLAUD, demeurant 7ter, chemin de la Ville - 38240 Meylan

Pour avis, La gérance

### HOME CONFORT SAS

**au capital de 50 000 Euros**  
**Siège social : 355 Impasse des Genévriers 38300 RUY-MONTCEAU**  
**RCS VIENNE 493 063 010**

L'Associée Unique, en date du 13 mai 2024, a décidé de révoquer Monsieur Halil SAHIN de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour.  
Dépôt légal au Greffe de Vienne.

Pour avis

## Avis de location de gérance

### LILMATIM

**SARL au capital de 8.000,00 Euros**  
**1 Boulevard Maréchal Foch**  
**GRENOBLE (38100)**  
**R.C.S. : GRENOBLE 824 054 696**

LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte SSP à effet du 01/01/2020, la société **TOTALENERGIES MARKETING France (anciennement TOTAL MARKETING France)**, SAS au capital de 390 553 839 €, dont le siège est situé à NANTERRE (Hauts de Seine), 562 Avenue du Parc de l'Île, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n°531 680 445 a confié sous contrat de location gérance du 01/01/2020 au 31/12/2022 à la société **SARL LILMATIM**, un fonds de commerce de station-service et activités annexes, dénommé RELAIS GRENOBLE FOCH, exploité à GRENOBLE (38100), 1 Boulevard Maréchal Foch. Ledit contrat de location-gérance, liant les parties susmentionnées, a été prorogé une première fois jusqu'au 31/12/2023 suivant acte SSP du 17/11/2022. Il est à nouveau prorogé pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 30 juin 2024 par acte ssp du 14/12/2023.

## Avis de clôture de liquidation

Selon décision de l'associé unique en date du 31.10.23, du **GAEC LE CHEMIN NEUF**, Société civile en liquidation au capital de 39 000 €, dont le siège social est situé 76 Chemin Neuf -38510 VEZERONCE-CURTIN, immatriculée au RCS de VIENNE sous le numéro 404 347 882, a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé de son mandat de liquidateur de Monsieur Hervé BILLOT, demeurant 2246 route de la Chartreuse à VEZERONCE-CURTIN et a constaté la clôture des opérations de liquidation avec effet au 31.10.23. Les comptes de liquidations sont déposés au GTC de VIENNE. Pour avis

## Avis d'aménagement de régime matrimonial



Suivant acte reçu par Maître Lionel MOREAU, notaire associé, membre de la société à responsabilité limitée dénommée « NOTAIRES DE LA COUPOLES », titulaire d'un office notarial à GRENOBLE, 6 rue Denfert Rochereau, le 15 mai 2024, M. Jacques Pierre Georges CLAVERI, retraité, et M<sup>me</sup> Evelyne Marie-Louise LAFFONT, retraitée, demeurant ensemble à MONTBONNOT SAINT MARTIN (38330) 560 chemin de Tartaix, Le Mas de Faveyrie lot n°7, mariés à la mairie de AVON (77210) le 4 juin 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont décidé de modifier leur régime matrimonial par apport à la communauté par Monsieur CLAVERI de biens lui appartenant en propre et adjonction à titre d'avantage matrimonial d'une clause de préciput au profit du conjoint survivant en cas de décès.

Les oppositions pourront être faites dans le délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître MOREAU Notaire à GRENOBLE où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de cet aménagement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour insertion  
Le Notaire



Suivant acte reçu par Maître Sophie DELATTE, notaire associée, membre de la société à responsabilité limitée dénommée « NOTAIRES DE LA COUPOLES », titulaire d'un office notarial à GRENOBLE, 6 rue Denfert Rochereau, le 17 mai 2024, Monsieur Jean Louis PERRIAULT-ALEZAIS, retraité, et Madame Martine Suzanne Claude MANIER, retraitée, demeurant ensemble à CORENC (38700) 1 allée des Grillons, mariés tous deux en secondes noces à la mairie de CORENC (38700) le 27 juin 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont décidé de modifier leur régime matrimonial par apport à la communauté par Monsieur PERRIAULT-ALEZAIS de biens lui appartenant en propre et adjonction à titre d'avantage matrimonial d'une clause de préciput au profit du conjoint survivant en cas de décès.

Les oppositions pourront être faites dans le délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître DELATTE Notaire à GRENOBLE où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de cet aménagement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour insertion  
Le Notaire

## Avis de changement de régime matrimonial

### SARL Florent CHARLES, Notaire à Grenoble

Suivant acte reçu par Me Florent CHARLES, Notaire à Grenoble, en date du 17 mai 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens par Monsieur Stéphane CHIARIGLIONE, infirmier libéral, et Madame Talita BELMOKADEM, aide-soignante, son épouse, demeurant ensemble à SASSENAGE (38360), 5 allée Hervé Bazin, Mariés à la mairie de GRENOBLE (38000) le 10 juillet 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office Notarial où domicile a été élu à cet effet, à Maître CHARLES, 18 rue Condorcet, 38000 Grenoble.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion, Me Florent CHARLES.

Publiez vos  
Annonces Légales

avec **Terre Dauphinoise**



**Terre Dauphinoise**

Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Société d'Édition de la Terre Dauphinoise. SARL : principaux actionnaires FDSEA et CDJA de l'Isère

Gérant/Directeur de publication : Jérôme Crozat  
Directrice déléguée : Marion Charpentier  
Rédacteur en chef : Jean-Marc Emprin  
Abonnement d'un an : 133 euros - le N° 3,00 euros  
ISSN 1279-2853  
Rédaction - administration :  
34 rue du Rocher de Lorzier CS10023 -  
38345 Moirans cedex

Tél. 04 38 49 91 70 - contact@terredauphinoise.fr  
Publicité locale : AGRH RHONE-ALPES  
BOURGOGNE Agrapôle, 23 rue Baldassini -  
69364 Lyon cedex 07  
Tél. 04 72 72 49 07 - Fax 04 72 73 35 49  
Impression : DIGITAPRINT - 1 rue Robert Bichet -  
59440 AVESNES-SUR-HELPE  
Origine du papier : France / Norvège

Taux de fibres recyclées mini : 75 %.  
Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement).  
Ptot : 0,022 kg/t  
Terre Dauphinoise est habilitée à recevoir les annonces légales pour le département de l'Isère  
N° d'inscription de la commission paritaire de

publication d'agence de presse  
0926 C 85371  
Tél : 04 38 49 91 70,  
contact@terredauphinoise.fr  
Dépôt légal à parution.

